

E C A • j U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



RAPPORT DE GESTION 2020





Table des matières

Rapport annuel 2020 : le message du Conseil d'administration	2–4
Rapport de gestion 2020	5–6
Capital assuré et primes encaissées 2020	7
Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	8
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2020	9
Dommages dus au feu 2020	
Grands dommages causés par le feu 2020	10
Statistiques des sinistres dus au feu	11
Dommages dus aux éléments de la nature 2020	12
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	13
Prévention et lutte contre les dommages	14
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	15–16
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie	17
Contributions des assureurs privés	18
Tableau récapitulatif général	19
Rapport de l'organe de révision	20–21
Bilan au 31 décembre 2020	22
Compte de résultat	23
Flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Autorités, direction et personnel	26–27
Annexe aux comptes	28–29
Annexes explicatives et de référence	30–43
Chiffres-clés 2020	44

Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport annuel 2020 : le message du Conseil d'administration

RÉSULTATS 2020

Une fois de plus, les dommages causés par le feu grèvent les comptes 2020 de manière significative alors que les sinistres causés par les éléments de la nature coïncident parfaitement à la moyenne annuelle. Quant aux rendements des titres et placements de capitaux, ils bouclent favorablement après un début d'année qui nous a fait craindre le pire. Le résultat consolidé des trois secteurs « assurance », « prévention et lutte contre les dommages » et « finances » boucle favorablement avec un bénéfice net de 5'273'335 francs.

Le secteur « assurance » présente un bénéfice de 1'425'754 francs malgré des sinistres dus au feu dont le coût se monte à presque 5 millions de francs. Ce résultat tient toutefois compte de la variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité. Le résultat est également favorable pour le secteur « prévention et lutte contre les dommages ». Il permet l'attribution de 1'363'697 francs à la provision pour la prévention. Enfin, la bonne nouvelle provient des activités financières, avec un bénéfice important de 7'373'612 francs avant attribution à la « provision pour risques liés aux placements de capitaux ».

Le résultat consolidé des comptes 2020 de l'ECA Jura présente un bénéfice net de 5'273'335 francs après différentes écritures au bilan, notamment une dissolution de 994'000 francs de la provision pour sinistres non réassurés causés par le feu, une nouvelle attribution extraordinaire de 3'859'000 francs à cette même réserve, une dissolution de 815'000 francs de la provision pour sinistres dus aux éléments non réassurés ainsi qu'une attribution de 3'885'000 francs à la provision pour risques liés aux placements de capitaux et de 1'363'697 francs à la provision pour la prévention et la lutte.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, la première fois sous la présidence de Mme la ministre Nathalie Barthoulot, alors que les quatre séances suivantes ont été menées par Mme la ministre Rosalie Beuret Siess.

Des demandes de subventions pour différents réseaux d'eau ont été approuvées, notamment en faveur de la commune de Porrentruy pour la rénovation de puits et pour le projet d'ouvrage de protection contre les crues et revitalisation du Voyeboeuf, de la commune de Develier pour l'alimentation en eau de secours depuis Delémont, de celle des Bois pour le remplacement d'une conduite de transport ou encore de Boécourt pour l'assainissement de l'adduction d'eau potable.

Une nouvelle directive sur les subsides a été avalisée en fin d'année 2020 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Les principales modifications portent sur la limitation des subventions en fonction de la valeur assurée des bâtiments concernés par les subsides, l'ajout ou la suppression de mesures subventionnées et surtout de nouvelles subventions pour la protection contre les dangers naturels avec la prise en charge à hauteur de 80 %, mais limitée à 5'000 francs, d'études qui permettent d'identifier la mesure de protection volontaire la plus appropriée sur le plan technique et éco-

nomique. Quant à la réalisation des mesures, elle bénéficiera d'une subvention de 25 %, mais limitée à 3% de la somme assurée du bâtiment protégé.

Le Conseil d'administration a également pris connaissance de plusieurs rapports de la Commission financière relatifs aux séances avec les différents établissements bancaires ou encore au sujet de l'évolution des différents portefeuilles de placements. Il a notamment approuvé les modifications apportées à deux règlements, soit ceux de la commission financière d'une part, et de la stratégie de placements de capitaux pour la période 2021 à 2026, d'autre part.

Le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques étant actuellement dans une importante phase de réorganisation, un engagement formel a été pris afin de demeurer membre du Pool durant cette période de restructuration.

Une nouvelle évaluation des risques a été étudiée et avalisée par le Conseil d'administration après une discussion approfondie. Quant à la demande de subvention du SIS 6/12 pour l'acquisition d'un véhicule multifonctions pour la protection respiratoire, elle a également été approuvée.

Un toilettage du règlement du personnel a fait l'objet d'un dossier auquel le Conseil d'administration a donné son aval ; il s'agit notamment de la possibilité donnée à chaque collaboratrice et collaborateur de bénéficier d'un jour par semaine de télétravail pour un équivalent plein temps.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE (COFINECA)

L'année 2020 aura été riche en séances pour la COFINECA qui s'est réunie à dix reprises. Mis à part les traditionnelles rencontres avec les mandataires, permettant de tenir la commission au courant des résultats intermédiaires et surtout des perspectives financières, le travail a principalement porté sur la finalisation de la nouvelle stratégie de placements acceptée par le Conseil d'administration lors de sa séance de juin 2020, et qui déploiera ses effets jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette nouvelle stratégie tient compte d'une saine gestion des placements puisqu'elle intègre des critères de placements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Après un début d'année difficile sur les différentes places financières, le rendement définitif des titres et placements de capitaux pour l'année écoulée se monte à 5,7 %. Ce rendement, tout à fait réjouissant, était inespéré à fin mars en raison d'une chute importante des marchés financiers. Même si les plus-values n'ont rien de comparable avec celles de l'année précédente, il s'agit toutefois d'un chiffre supérieur au taux moyen perçu par l'ECA au cours des dix derniers exercices.

L'ANNÉE 2020 EN QUELQUES POINTS

Comment faire pour ne pas parler du fléau de l'année 2020, ce fameux coronavirus. Nos habitudes de travail ont quelque peu évolué, mais les collaboratrices et collaborateurs ont tout fait pour rester à disposition des assuré-e-s, en respectant scrupuleusement les mesures d'hygiène exigées par les autorités. Les plus grandes difficultés ont été rencontrées par les sapeurs-pompiers, notamment lors des exercices ou des cours qui ont, pour la plupart, dû être annulés. Nous espérons vivement pouvoir reprendre l'organisation des cours

sapeurs-pompiers en 2021, afin de conserver intacte la motivation des sapeurs-pompiers jurassiens, valeur essentielle dans cette corporation de bénévoles.

Après une année 2019 caractérisée par un coût de sinistres dus au feu très nettement au-dessus de la moyenne, l'exercice 2020 fait état de dommages pour un montant avoisinant les 5 millions de francs, soit encore nettement au-dessus de la moyenne. Bien que le nombre de dossiers enregistrés soit peu important, les quelques sinistres importants grèvent les comptes de manière prépondérante puisqu'ils représentent, à eux seuls, plus de 93 % du coût des sinistres dus au feu.

Les nombreux dommages causés par les éléments de la nature se situent parfaitement dans la moyenne annuelle avec un coût de 2'100'000 francs.

Le rendement des titres et placements de capitaux est un élément essentiel dans la gestion de l'ECA Jura dont les placements de capitaux se montent désormais à plus de 155 millions de francs. Avec un rendement de 1 %, c'est donc 1 million et demi de francs qui s'ajoute à la fortune, permettant ainsi de réduire les primes facturées aux assuré-e-s. Mais la réflexion doit également être faite en ce qui concerne la provision pour risques liés aux placements de capitaux mise à contribution lorsque les rendements sont négatifs. En 2020, la performance du portefeuille permet ainsi, conformément aux normes Swiss Gapp RPC, d'attribuer la somme de 3'885'000 francs à la provision pour risques liés aux placements de capitaux qui se monte désormais à 21'783'000 francs.



Malgré le coût élevé des sinistres causés par le feu et les attributions aux différentes provisions, le compte de résultat fait apparaître un résultat favorable.

Une dissolution de 815'000 francs de la provision pour dommages causés par les éléments de la nature non réassurés ainsi qu'une autre dissolution de 994'000 francs de la provision pour dommages dus au feu non réassurés ont dû être opérées.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'année 2020 nous a fait passer par tous les états d'âme. En janvier, de nombreux gros sinistres dus au feu ont été enregistrés, faisant craindre que le triste record de l'année précédente soit battu en termes de coût des sinistres. Les mauvaises nouvelles ne venant jamais seules, la chute des marchés boursiers de mars laissait augurer un exercice difficile sous l'angle financier des choses. Mais la seconde partie de l'année s'est avérée plus positive, permettant ainsi de clôturer l'année avec un bénéfice appréciable et d'octroyer un rabais de 10 % sur les primes annuelles 2021 à l'ensemble des propriétaires de bâtiments. De tels rabais, octroyés à de très nombreuses reprises au cours des dernières années, bénéficient à l'ensemble de nos assuré-e-s et pourront toujours être réalisés lorsque les résultats comptables le permettront.

La prévention des dommages demeure une des priorités de l'ECA Jura et les expert-e-s préventionnistes se font un plaisir de renseigner et conseiller nos assuré-e-s dans leurs projets de construction, de rénovation ou de transformation. Tous les dossiers sont analysés en détail afin de fixer les prescriptions incendie. Une fois les travaux de construction terminés, un contrôle in situ est réalisé afin de vérifier le respect des prescriptions. Grâce à la stricte application des prescriptions en vigueur, nous mettons tout en œuvre pour limiter les dommages aux bâtiments, et surtout pour garantir la sécurité des personnes et des animaux.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à la Direction et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura pour la qualité du travail fourni et pour leur disponibilité. Aujourd'hui, davantage que par le passé, ils restent à disposition de la collectivité jurassienne pour des conseils liés à la prévention des incendies ou des dommages dus aux éléments de la nature. Ils s'efforcent également d'insuffler à chacune et à chacun le respect des normes incendie et de promouvoir les bons gestes pour éviter, dans la mesure du possible, des sinistres qui restent toujours des traumatismes pour les personnes ayant tout perdu après un incendie de grande ampleur. Des remerciements s'adressent également aux proches collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura, et particulièrement aux experts et spécialistes externes, aux maîtres ramoneurs et à leur personnel, ainsi qu'aux estimateurs d'arrondissements en contact régulier avec une grande partie des propriétaires.

Les tâches variées dévolues à l'ECA Jura et les contacts étroits avec de nombreux services de l'Etat nous donnent l'occasion d'adresser nos remerciements à la police cantonale, aux services de la protection de la population et de l'identité judiciaire, à la section des permis de construire, aux offices des poursuites, au registre foncier, sans oublier la trésorerie générale, le délégué aux affaires communales, toutes les communes jurassiennes et leur association faitière, les géomètres d'arrondissement, le service juridique cantonal, l'office de l'environnement ou encore le secrétariat de la Chancellerie d'Etat et le greffe du tribunal cantonal. Avec d'autres unités administratives, involontairement oubliées, nous nous réjouissons de continuer notre riche et fructueuse collaboration.

D'autres acteurs importants et incontournables méritent des remerciements appuyés. Il s'agit bien entendu de tous les sapeurs-pompiers jurassiens qui sont intervenus à plus de 420 reprises au cours de l'année passée. Disponibles jour et nuit, ils sont des acteurs majeurs et indispensables au service de la population jurassienne. Aux commandants des différents SIS et centres de renfort, états-majors, inspecteurs, experts et instructeurs, sans oublier les autorités de surveillance de tous les SIS, le Centre de renfort de Tramelan et le SDIS 90 du Territoire de Belfort, nous adressons une fois encore nos vifs remerciements.

C'est grâce à cette fructueuse collaboration que l'ECA Jura peut offrir à la population jurassienne des prestations de qualité et de proximité auxquelles le Conseil d'administration et la Direction de l'ECA Jura sont attachés.

La mission confiée à l'ECA Jura par le législateur continuera ainsi à être menée et garantie sur l'ensemble du territoire cantonal, qu'il s'agisse de prestations liées à la prévention des incendies, à la lutte contre ceux-ci ou encore à l'assurance.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA Jura

La présidente :

Rosalie Beuret Siess
Ministre

Le secrétaire :

François-Xavier Boillat
Directeur

E C A • J U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport de gestion 2020

2020 : l'année COVID ! Une année bouleversante qui aura mis à mal notre santé, notre économie et notre mode de vie. Notre établissement, en prenant les mesures nécessaires et en adaptant son fonctionnement, aura pu mener à bien sa mission et garantir ainsi un suivi des dossiers tant au niveau des sinistres que des estimations de bâtiments.

SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

La cause de la grande partie de nos sinistres 2020 est le vent. Les tempêtes se sont succédé et ont balayé notre canton de janvier à mars (Lolita, Petra, Clara, Bianca, Jorge, Léon, etc.) causant pour environ 1,4 million de dégâts sur un total de 2,1 millions, représentant près de 80 % du nombre de sinistres enregistrés sur l'année. Les inondations de juin, à Mervelier et à Montsevelier, dues aux débordements de La Scheulte et de La Chèvre, coûteront près de 90'000 francs. Quant aux dégâts causés par la grêle, par deux fois, ils s'inscriront dans un même ordre de grandeur.

SINISTRES DUS AU FEU

Une année encore marquée par les incendies, avec des dégâts chiffrés à près de 5 millions de francs. Un montant, certes bien au-dessous de l'année record de 2019 (9,6 millions), mais qui figure dans le quinté de tête des années les plus coûteuses de ces vingt dernières années. Les 23 grands sinistres représentent 93 % du montant total. On recense 12 sinistres chiffrés entre 20'000 et 100'000 francs, 9 sinistres entre 100'000 et 500'000 francs et 2 sinistres de plus de 500'000 francs. Les causes sont diverses, allant de défaillances de canaux de fumée aux problèmes de chauffage ou d'électricité. Quelques cas de négligence et un cas de brigandage sont également à relever.

INDICE D'ASSURANCE

L'indice zurichois des prix à la construction, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, affiche une forte stabilité. Son évolution entre les mois d'avril 2019 et 2020 est de + 0,1 %, ne justifiant aucune adaptation de notre propre indice (l'indice ECA n'a plus été adapté depuis 2012).

ESTIMATION DES BÂTIMENTS

L'ECA Jura a procédé à 3'968 estimations et révisions en 2020 (3'880 en 2019), soit une hausse du nombre de dossiers traités de 2,2% malgré l'interruption des visites de bâtiments au printemps (mesures sanitaires COVID) et le télétravail au cours de la même période.

En détail:

1'493 estimations demandées par les propriétaires ou relatives à de nouvelles constructions (1'221 en 2019)

16 estimations extraordinaires

2'459 révisions systématiques des bâtiments (2'630 en 2019)

Les bâtiments révisés cette année correspondent à ceux dont la dernière estimation datait de 2007–2008. Nous réalisons notre objectif qui est de réviser tous les bâtiments du canton de plus de 50'000 francs tous les douze ans environ.

Ces révisions/estimations sont réalisées en collaboration avec douze estimateurs que nous mandatons. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur travail.

Nous souhaitons plein succès et bonne continuation dans sa carrière professionnelle à Madame Nathalie Kury, estimatrice démissionnaire à l'automne, qui a été remplacée dès janvier 2021 par Monsieur Robin Voyame.

CAPITAL ASSURÉ

L'estimation des bâtiments nouvellement construits ainsi que la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou réestimés ont provoqué une augmentation du capital assuré d'environ 372 millions de francs, qui passe dès lors de 24,758 milliards de francs au 31 décembre 2019 (y compris 1,099 milliard de francs d'assurance travaux en cours) à 25,130 milliards de francs au 31 décembre 2020 (y compris 1,068 milliard de francs d'assurance travaux en cours).

BÂTIMENTS ASSURÉS

Nous comptons 318 bâtiments de plus qu'en 2019, passant de 37'757 à 38'075. En tenant compte des 81 radiations (démolitions et sorties d'assurance) enregistrées, nous arrivons à 399 nouvelles constructions, dont 221 nouvelles maisons d'habitation.

TAUX DE PRIMES

En 2020, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57‰ pour les bâtiments non massifs (+0,19‰ pour la prévention et la lutte contre les dommages). Par contre, aucune réduction de prime n'a pu être accordée aux propriétaires en 2020, en raison notamment du montant record atteint par les sinistres dus au feu sur l'exercice 2019.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

En raison de l'absence de rabais en 2020, le **secteur «assurance»** enregistre 11,816 millions de francs de produits des primes après déduction des coûts de la réassurance pour 1,535 million de francs. Ce secteur présente des charges liées aux sinistres pour un montant de 7,113 millions de francs (contre 10,059 millions en 2019) et des charges d'exploitation pour 1,446 millions de francs (2,610 millions en 2019), auxquelles il faut ajouter un ajustement en 2020 de la participation de réassurance à la couverture des sinistres feu 2019 à hauteur de 42'750 francs.

Cet état de fait a provoqué une dissolution complète implicite de la provision pour risques « feu non réassurés » de 0,994 million de francs et une dissolution de la provision pour risques « éléments de la nature non réassurés » à hauteur de 0,815 million de francs.

Etant donné la dissolution ordinaire complète de la provision ad hoc en 2020, la Conseil d'administration a approuvé à fin 2020 une attribution extraordinaire de 3,859 millions de francs à la provision pour risques « feu non réassurés » afin de reconstituer un montant moyen nécessaire au bon fonctionnement de cette provision et pallier ainsi en grande partie l'insuffisance de couverture de risques pouvant survenir dans ce domaine.

Il découle de ce qui précède que le domaine de l'assurance boucle l'année courante avec un excédent de produits de 1,426 million de francs, représentant le résultat technique de l'établissement.

Le **secteur «prévention et lutte contre les dommages»**, avec 5,650 millions de francs de recettes et 4,286 millions de francs de charges, génère un produit comptable de 1,364 million de francs, totalement attribuable à la provision pour la prévention et la lutte en lien avec la mission première de ce secteur.

Pour faire suite à une année 2019 faste en termes de rendement des placements, et après de fortes turbulences générées par la crise sanitaire (COVID-19) au printemps, la très bonne tenue des marchés boursiers en fin d'année 2020 a permis au **secteur «financier»** d'enregistrer un résultat positif.

Avec des produits de placements de capitaux pour 13,019 millions de francs (contre 16,710 millions de francs en 2019) et une attribution de 451'000 francs au domaine de la prévention, ce secteur présente des charges de placements pour 4,766 millions de francs (2,451 millions de francs l'année précédente) et des frais de gestion et transactions pour 429'156 francs, ce qui se traduit par un résultat des placements de capitaux 2020 positif à hauteur de 7,373 millions de francs.

Les principes de présentation des comptes appliqués aux placements (Swiss Gaap RPC), couplés à ceux découlant du rendement espéré, ont permis d'attribuer un montant de 3,885 millions de francs à la provision pour « fluctuation et différence de cours sur titres » qui passe ainsi de 17,898 millions de francs à fin 2019 à 21,783 millions de francs à fin 2020, soit respectivement de 12,6 % à 14 % du montant des placements de capitaux au 31 décembre 2019 et 2020.

Par ailleurs, des produits uniques et hors exploitation ont été enregistrés en 2020 pour 359'169 francs.

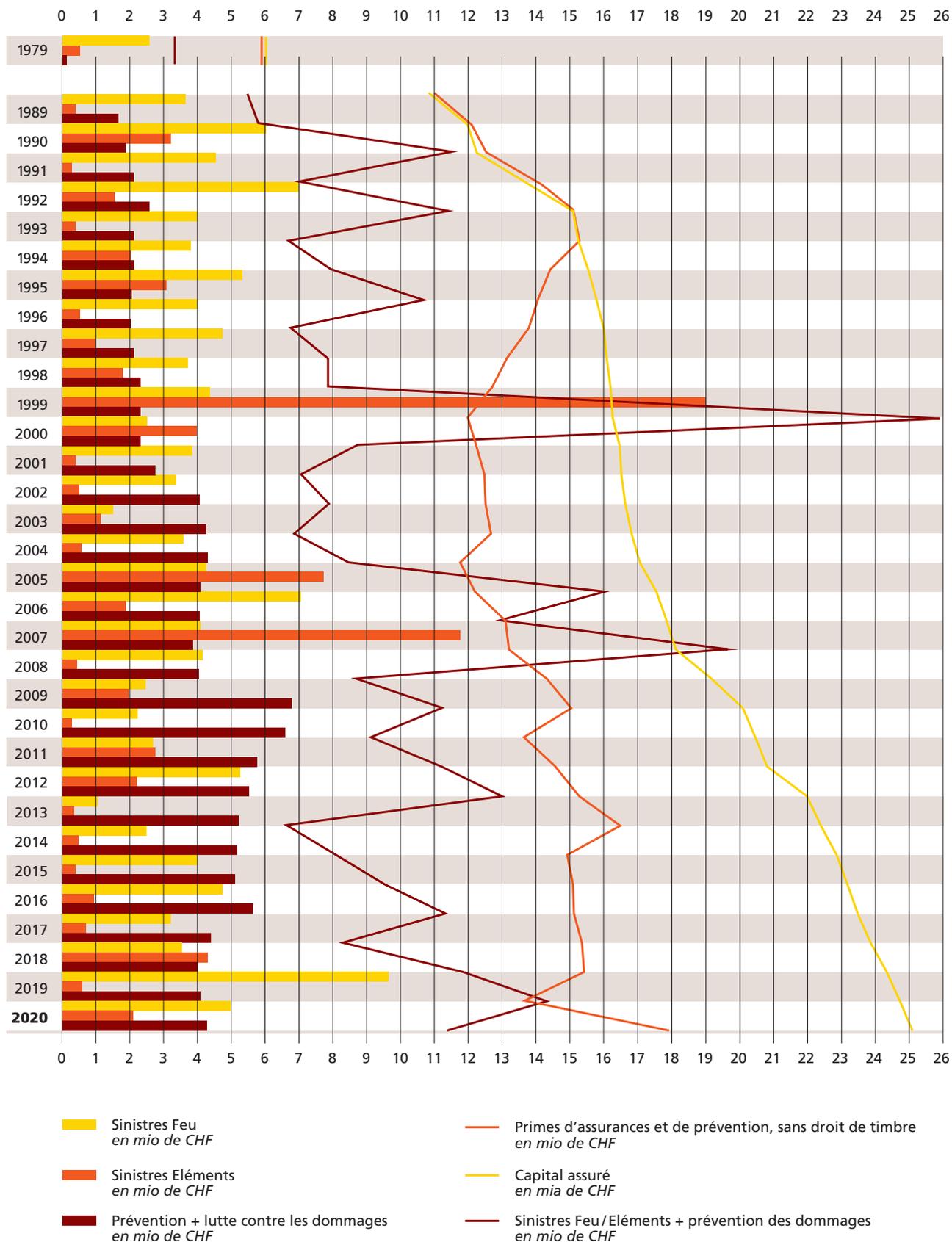
L'exercice 2020 fait dès lors apparaître un **bénéfice net de 5,273 millions de francs**.



Capital assuré et primes encaissées 2020

DISTRICT	BÂTIMENTS NOMBRE	SOMME ASSURÉE CHF	PRIMES ENCAISSÉES CHF
Delémont	17'009	11'203'006'200	6'216'174.87
Franches-Montagnes	6'158	3'745'478'200	2'078'241.06
Porrentruy	14'908	9'113'643'900	5'056'857.34
Total	38'075	24'062'128'300	13'351'273.27
Nouveaux bâtiments en construction	363	505'735'460	
Bâtiments en transformation		562'349'040	
Total	38'438	25'130'212'800	13'351'273.27

Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



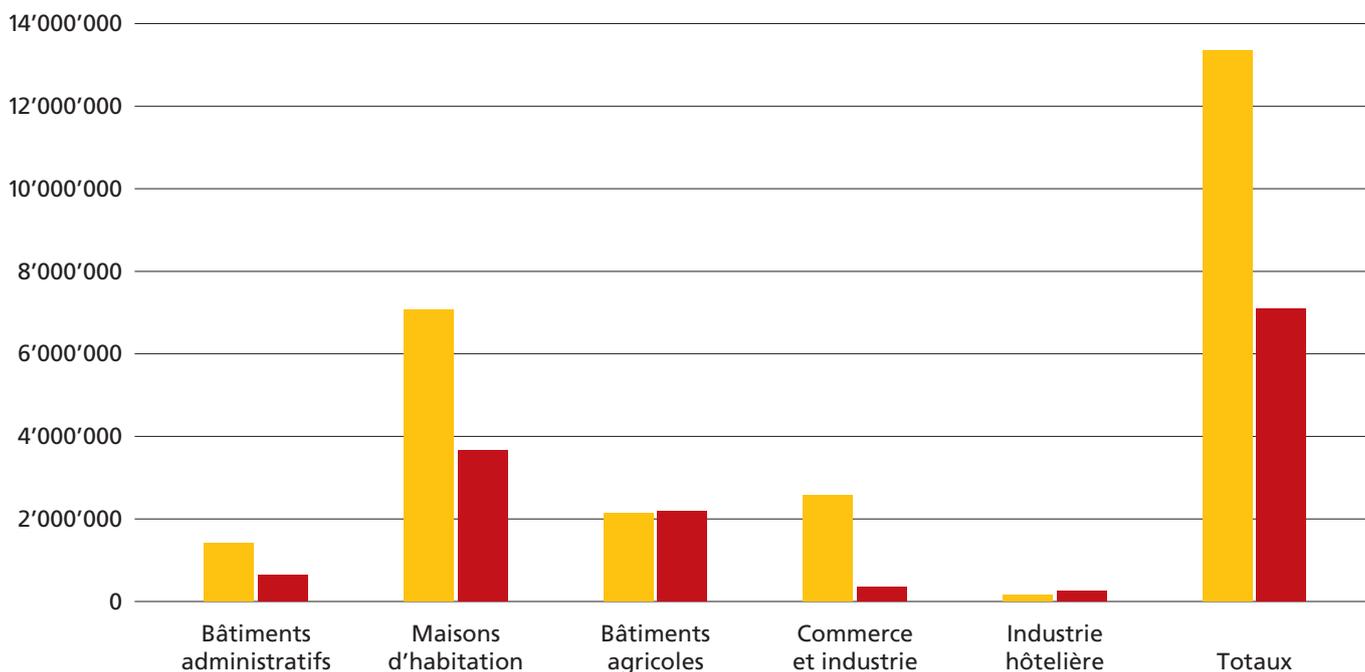
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2020

(Répartition par catégorie de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

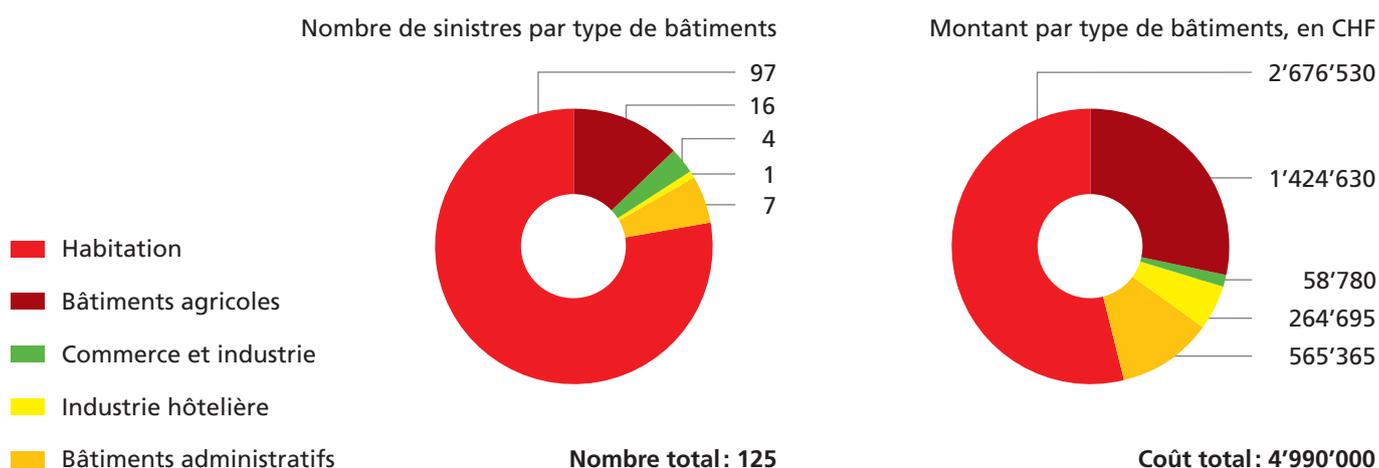
	BÂTIMENTS NOMBRE	CAPITAL ASSURÉ CHF	PRIMES PERÇUES CHF	MONTANT DES DOMMAGES CHF
Bâtiments administratifs	1'071	2'619'265'900	1'402'345	644'055
Maisons d'habitation	21'046	15'453'234'100	7'067'469	3'649'470
Bâtiments agricoles	4'819	2'380'646'400	2'143'528	2'180'470
Commerce et industrie	11'024	3'440'716'300	2'576'370	350'560
Industrie hôtelière	115	168'265'600	161'562	265'445
Total	38'075	24'062'128'300	13'351'273	7'090'000

■ Primes perçues
■ Montant des dommages

en CHF



Dommmages dus au feu 2020



Grands dommages causés par le feu 2020

DATE	COMMUNE	DESTINATION	CAUSE	MONTANT ESTIMÉ, CHF
3.1.2020	Movelier	Habitation	Canaux de fumée	295 000.–
5.1.2020	Bassecourt	Ecole	Négligence par des inconnus	301 000.–
8.1.2020	Courroux	Habitation	Briquets	130 000.–
11.1.2020	Courchapoix	Habitation	Causes incomplètement élucidées	25 000.–
26.1.2020	Réclère	Habitation avec rural	Installations de chauffage	410 000.–
9.2.2020	Courroux	Habitation	Malveillance par des inconnus	70 000.–
26.3.2020	Le Peuchapatte	Habitation avec rural	Installations électriques défectueuses	70 000.–
7.4.2020	Dampfreux	Eglise	Chauffage	73 000.–
2.5.2020	Bourrignon	Habitation	Endommagé par l'incendie du bâtiment voisin	320 000.–
2.5.2020	Bourrignon	Habitation	Installations électriques	570 000.–
23.6.2020	Courgenay	Habitation	Appareils électriques défectueux	58 000.–
18.7.2020	Boécourt	Rucher	Causes incomplètement élucidées	33 000.–
21.7.2020	Bure	Habitation avec rural	Causes incomplètement élucidées	850 000.–
24.7.2020	Courroux	Habitation avec rural	Causes incomplètement élucidées	385 000.–
24.7.2020	Porrentruy	Hôtels	Cigarettes	260 000.–
11.8.2020	Saignelégier	Habitation	Appareil électrique défectueux	43 000.–
6.10.2020	Bure	Bureaux	Acte criminel	80 000.–
14.10.2020	Saint-Brais	Habitation avec commerce	Causes incomplètement élucidées	55 000.–
10.11.2020	Alle	Habitation	Causes incomplètement élucidées	300 000.–
27.11.2020	Cœuve	Halle de sport	Négligence par des tiers	170 000.–
9.12.2020	Les Breuleux	Habitation avec commerce	Appareils électriques défectueux (boiler)	45 000.–
22.12.2020	Delémont	Habitation	Cheminée extérieure	60 000.–
23.12.2020	Montignez	Habitation	Explosion de cheminée	40 000.–

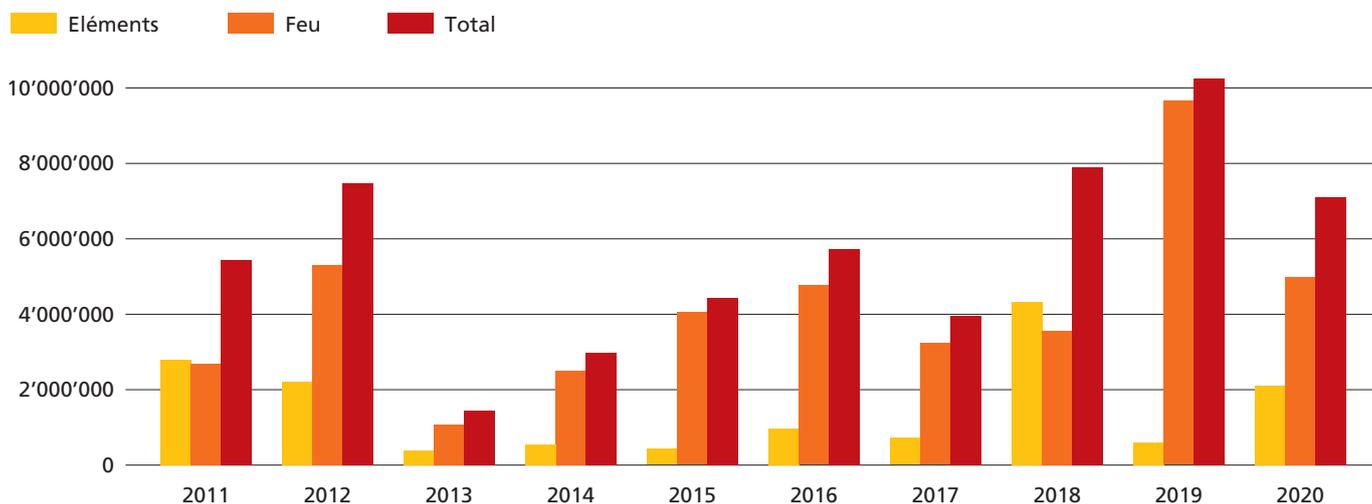
Total des 23 sinistres Feu

4'643'000.–

Statistiques des sinistres dus au feu

ANNÉE	FEU		FOUDRE		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
Sinistres dus au feu sur les 20 dernières années						
2001	163	3'537'436	171	306'688	334	3'844'124
2002	159	3'114'544	203	235'596	362	3'350'140
2003	157	1'300'546	156	226'777	313	1'527'323
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
2012	147	5'112'500	120	137'500	267	5'250'000
2013	114	944'070	64	105'930	178	1'050'000
2014	144	2'380'112	76	102'888	220	2'483'000
2015	123	3'886'847	49	113'153	172	4'000'000
2016	82	4'621'626	59	128'374	141	4'750'000
2017	74	2'633'254	65	566'746	139	3'200'000
2018	85	3'319'608	85	230'392	170	3'550'000
2019	92	9'552'702	48	97'298	140	9'650'000
2020	94	4'919'875	31	70'125	125	4'990'000
Moyenne 1979-2020	178	3'907'644	190	379'051	368	4'286'695
Moyenne des 20 dernières années					242	3'902'979

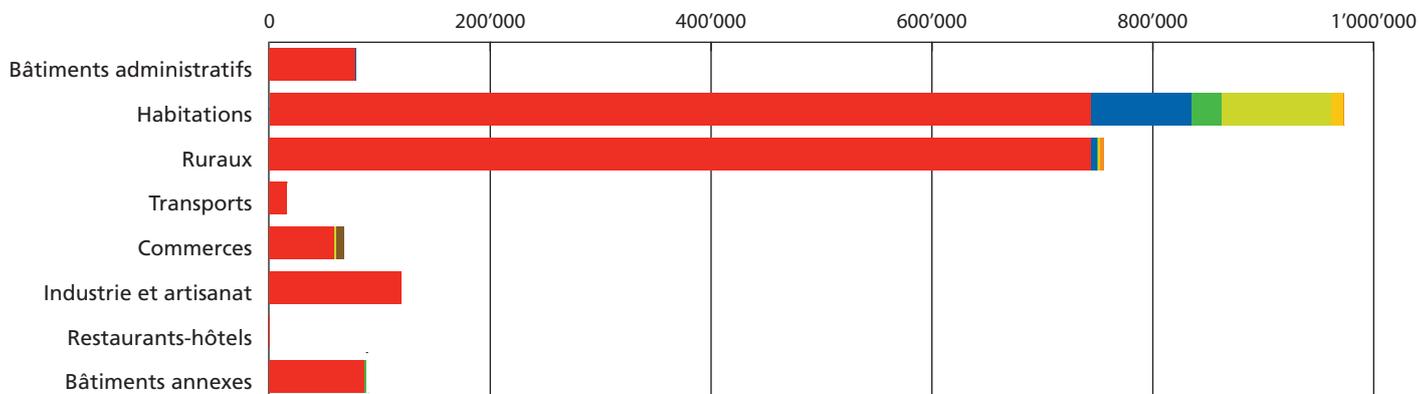
Evolution des sinistres Feu et Eléments sur les 10 dernières années (coûts)



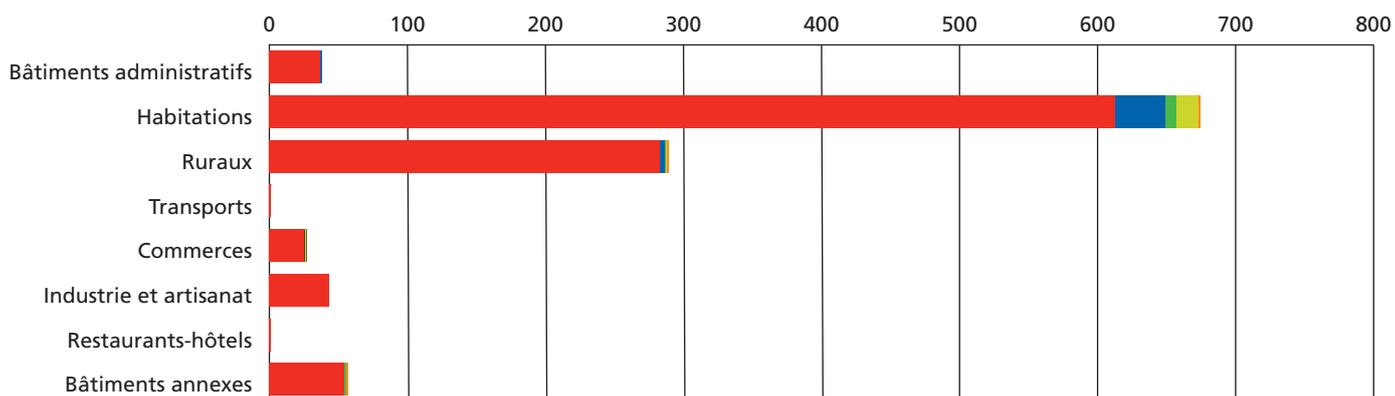
Dommmages dus aux éléments de la nature 2020

Répartition des sinistres par types de bâtiments

Total des coûts : 2'100'000 francs



Nombre de sinistres : 1'130

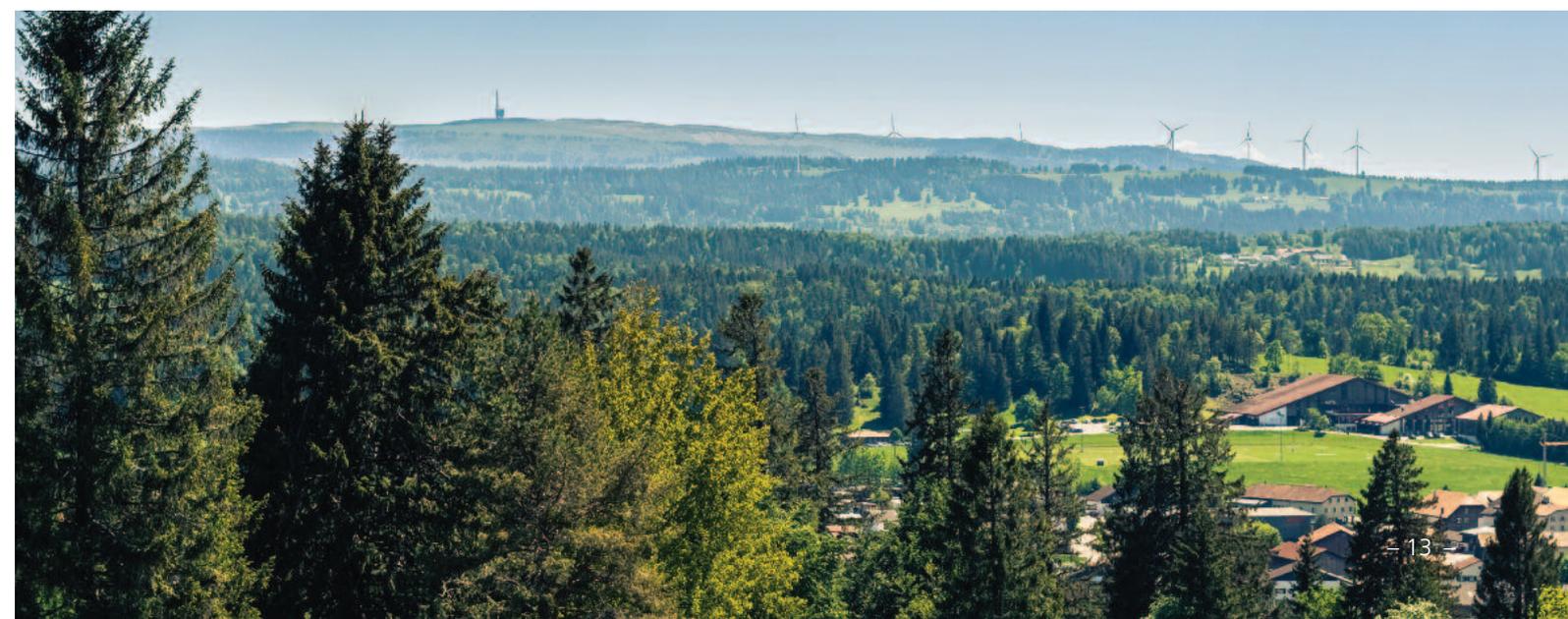


■ Tempête
 ■ Grêle
 ■ Hautes eaux
 ■ Ruissellement
 ■ Neige
 ■ Chutes pierres
 ■ Mouv. sol-érosion berges



Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

ANNÉE	TEMPÊTE		GRÊLE		NEIGE		HAUTES EAUX		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
Sinistres « Eléments » sur les 20 dernières années												
2001	211	321'157	8	14'499	6	10'270	24	52'728	0	0	249	398'654
2002	226	330'754	14	26'114	1	896	38	98'342	1	3'894	280	460'000
2003	433	540'540	245	427'400	23	32'281	33	101'840	0	0	734	1'102'061
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2'547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2'737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1'160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
2012	222	242'430	777	1'871'900	22	43'290	28	42'380	0	0	1'049	2'200'000
2013	27	85'750	62	147'140	28	76'960	11	40'150	0	0	128	350'000
2014	180	391'799	18	47'146	4	5'273	9	40'782	0	0	211	485'000
2015	68	151'192	40	109'106	9	86'540	23	52'330	1	832	141	400'000
2016	375	585'200	68	159'700	7	11'300	30	183'000	2	10'800	482	950'000
2017	159	457'600	96	216'200	4	8'800	8	8'600	3	8'800	270	700'000
2018	1'070	1'974'073	83	207'454	5	6'020	271	2'111'942	1	511	1'430	4'300'000
2019	288	499'015	23	60'646	11	23'495	2	3'756	1	3'088	325	590'000
2020	1'057	1'846'815	40	97'385	2	14'125	27	128'560	4	13'115	1'130	2'100'000
Moyenne 1979-2020	545	1'060'656	219	514'384	58	120'204	62	456'167	1	6'382	884	2'157'793
Moyenne des 20 dernières années											710	2'067'231



Prévention et lutte contre les dommages

PRESCRIPTIONS ET CONTRÔLES

A l'instar des autres divisions de l'ECA Jura, la division prévention et lutte contre les dommages a dû adapter ses activités aux restrictions sanitaires imposées par les autorités.

Entre le 16 mars et le 4 mai 2020, aucun contrôle n'a pu être effectué dans les bâtiments, et aucune décision administrative n'a été rendue, les délais d'opposition et de recours ayant été suspendus par les autorités cantonales. Le retard accumulé durant ces 6 semaines a néanmoins pu être très largement rattrapé par la suite.

En 2020, 578 dossiers de prescriptions dans le cadre des procédures de demande de permis de construire ont été établis. L'ECA Jura a ainsi fixé des conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels pour l'ensemble de ces projets. Par rapport à l'année 2019, il est constaté une diminution de 179 dossiers (- 89 par rapport à 2018).

Les conditions fixées par l'ECA Jura portent sur le respect des prescriptions de protection incendie en vigueur et sur la protection des bâtiments contre les dangers naturels.

Autorisations particulières

L'ECA Jura effectue des contrôles de conformité lors de procédures d'autorisations d'exploiter. Soixante-six contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant, 4 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles et 3 contrôles pour la reconnaissance d'exploitations agricoles ont été effectués en 2020.

Contrôles de conformité

Un contrôle final a été réalisé pour la plupart des bâtiments nouveaux ou transformés, afin de vérifier le respect des conditions fixées par l'ECA Jura dans le cadre des procédures de demande de permis de construire. Nous avons pu clore administrativement 1'013 dossiers, soit 479 de moins qu'en 2019, qui était une année record en la matière.

Les installations thermiques soumises au ramonage, les paratonnerres ainsi que les installations de détection d'incendie et d'extinction automatiques ont été contrôlés par une personne ou un organisme reconnu, mandaté par l'ECA Jura.

Comme chaque année, nous tenons à relever le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent aux contrôles des installations précitées pour le compte de l'ECA Jura.

Contrôles périodiques

Afin de rattraper le retard accumulé dans les contrôles de conformité durant les 6 semaines du premier semi-confinement au printemps, les contrôles périodiques des salles de spectacles et lieux de rassemblement initialement prévus ont été repoussés à 2021.

SUBVENTIONS

Mesures de protection incendie

Les règles concernant le subventionnement de mesures de prévention incendie ont permis:

- d'assainir 25 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie;
- de construire 2 murs ou dalles coupe-feu entre la partie habitation et la partie rurale de bâtiments agricoles ou entre des bâtiments contigus;

- d'équiper 3 bâtiments d'installations volontaires de détection d'incendie ou d'extinction automatique (sprinkler);
- de poser volontairement 4 paratonnerres;
- de subventionner les recharges d'extincteurs portatifs;
- d'allouer d'autres subventions diverses (raccordements souterrains de l'électricité, postes incendie, prévention des dangers naturels, etc.).

Les subventions payées dans ces domaines se montent à 140'097 francs.

Réseaux d'eau

L'ECA Jura poursuit sa politique de subventionnement des réseaux d'eau participant à la défense incendie. En 2020, 58 demandes de subvention ont été déposées:

- 16 extensions de réseaux d'eau;
- 32 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants;
- 10 dossiers concernant des installations d'alimentation en eau.

Le montant des promesses de subvention liées à ces postes s'élève à 1'025'055.05 francs.

L'ECA Jura a versé en 2020 un montant total de 761'092.85 francs pour le subventionnement des réseaux d'eau dont les travaux étaient terminés, ainsi que pour des acomptes de subvention.

Révision de la réglementation sur les subsides

La directive ECA sur les subsides en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010 a été entièrement révisée et soumise à l'approbation du Conseil d'administration de l'ECA Jura qui l'a adoptée en séance du 4 décembre 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

FORMATION ET PRÉVENTION

Formation

Le cours de base en protection incendie prévu en 2020 n'a pas pu être organisé en raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus. Initialement reporté au mois de janvier 2021, il a dû à nouveau être annulé au mois de décembre 2020.

Prévention incendie et dangers naturels dans les médias

En collaboration avec les établissements cantonaux d'assurance des cantons de Vaud (ECA), Fribourg (ECAB) et Neuchâtel (ECAP), l'ECA Jura a participé à la mise sur pied d'une campagne de prévention contre les dégâts provoqués par les orages intitulée « Avant la Tempête ». Diffusée en Suisse romande, notamment sur la RTS, cette campagne a connu un large succès (www.AvantLaTempete.ch).

Par ailleurs, les campagnes de prévention menées ces dernières années ont été reconduites, notamment les annonces parues dans la presse écrite sur les thématiques ci-dessous:

- précautions à prendre lors de la récolte des cendres des cheminées et poêles à bois;
- surveillance des casseroles sur les plans de cuisson;
- dangers liés aux bougies laissées sans surveillance;
- dangers liés aux décorations de Noël;
- surveillance du fourrage.

Enfin, comme chaque année, des messages de prévention incendie ont à nouveau été diffusés sur les radios et télévisions locales.

Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

Le bilan de l'année 2020 est très marqué par la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Elle nous aura bousculés dans nos activités opérationnelles, tout comme dans les activités familiales et professionnelles de nos miliciens. L'organisation des exercices des corps de sapeurs-pompiers, des cours cantonaux et nationaux ont subi un sérieux coup d'arrêt, avec pour conséquence une attente en besoins de formation qu'il sera difficile à combler.

Cette crise nous aura plongés dans l'inconfort de l'incertitude et l'absence d'horizon clair. Mais elle aura contribué à

nous remettre en question et aura apporté des changements positifs qui resteront, notamment en ce qui concerne les normes d'hygiène et l'utilisation des outils de communication. Tout a été, et est encore, mis en œuvre pour que les sapeurs-pompiers restent aptes à accomplir leurs missions !

Le projet de réforme des structures sapeurs-pompiers jurassiennes a été mis en attente, vu que les réunions du groupe de travail, composé de 16 personnes, nécessitent des réunions en présentiel au vu des sujets très techniques à traiter dans ce dossier.

COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS 2020

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR DISTRICT			TOTAL
	DELÉMONT	PORRENTROY	FRANCHES-MONTAGNES	
FGB – Formation générale de base avec protection respiratoire	<i>annulé et reporté en 2021</i>			
FTB – Formation technique de base	14	11	8	33
FCG – Formation chef de groupe	9	17	2	28
CI1 – Chefs d'intervention 1	<i>annulés et reportés en 2021</i>			
CI2 – Chefs d'intervention 2				
CI DCH – Chefs d'intervention chimique et hydrocarbure				
Machiniste				
Total	23	28	10	61



A la fin de l'année 2020, le nombre de sapeurs-pompiers s'élève à 1'004 unités réparties en 908 hommes et 96 femmes. Le nombre de nos miliciennes est encore très faible dans les différents SIS puisqu'elles ne représentent pas encore 10 % de l'effectif total. Toutefois, la proportion de femmes tend à s'améliorer au fil des années.

Les 187 officiers et 153 sous-officiers représentent 33,86 % de l'effectif total, en parfaite stagnation par rapport aux années antérieures.

Quant au nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours cantonal en 2020, il s'élève seulement à 6,07 % de l'effectif global; ce chiffre très bas est directement lié aux nombreuses annulations de cours nécessitées par la crise sanitaire.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS

Malgré les conditions, les instructeurs jurassiens ont tout de même pu participer aux journées cantonales consacrées à leur perfectionnement. Elles se sont déroulées les 6 et 7 mars 2020 à Saignelégier et aux Enfers, sous le commandement du major Bernard Brahier, inspecteur des SIS. Les participants ont ainsi pu se familiariser avec les principes d'intervention et le matériel utile dans le cadre des feux de forêt et de végétation. Ils ont bénéficié du cours élaboré par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) et des conseils de leurs spécialistes en la matière.

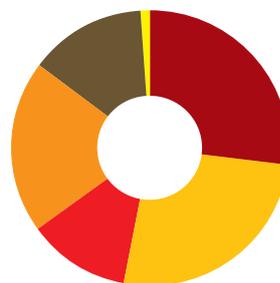
COURS FÉDÉRAUX 2020

Nos organes faitiers ont aussi subi les aléas de la crise sanitaire et les participants inscrits cette année ont tous vu leurs cours respectifs annulés et reportés à 2021.

INTERVENTIONS DES SIS

Les statistiques de la police cantonale jurassienne relatives au système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers font état de 423 mobilisations, soit en moyenne un peu plus d'une par jour. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la crise sanitaire n'a pas eu d'effet sur le nombre d'alarmes puisque nous constatons qu'il n'y a qu'une seule alarme en moins par rapport à l'année précédente. Les alarmes automatiques provoquées par les installations de détection incendie s'élèvent à 136 unités, dont 109 ont concerné de fausses alarmes. Depuis de nombreuses années, les fausses alarmes représentent toujours entre 70 et 80 % des mobilisations issues des installations de détection incendie.

ALARMES RTA POUR TOUT LE CANTON

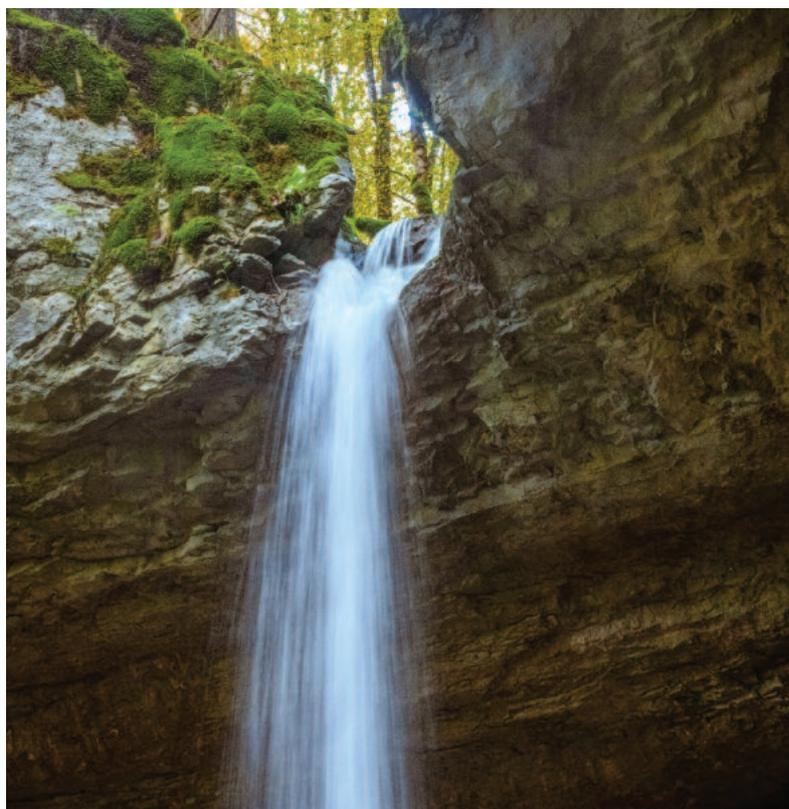


■	District de Delémont	114
■	District de Porrentruy	111
■	District des Franches-Montagnes	51
■	Ville de Delémont	85
■	Ville de Porrentruy	58
■	Autoroute A16	4
	TOTAL	423

NOMINATIONS / DÉMISSIONS / FINS DE MANDAT

M. Richard Fleury a terminé ses mandats de commandant des SIS Calabri et d'entreprise Louis Lang SA. Des remerciements lui sont adressés pour sa longue carrière en faveur des sapeurs-pompiers jurassiens.

Afin de combler la place vacante suite aux problèmes de santé du major Daniel La Manna, le Conseil communal de Porrentruy a nommé M. Nicolas Dobler au poste de commandant du centre de renfort de Porrentruy. Le major La Manna conserve toutefois sa fonction d'inspecteur d'arrondissement.



Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie

EN CHF

ANNÉE	PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES				LUTTE CONTRE LES DOMMAGES			FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATION*	TOTAUX
	POLICE DU FEU	ADDUCTIONS D'EAU, RÉSERVOIRS, HYDRANTS	SUBSIDES POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES	CONTRIBUTIONS AU CIPI, I.S. ET DIVERS	INSPECTIONS, SERVICE DE DÉFENSE CONTRE LE FEU	COURS DE SAPEURS-POMPIERS	SUBSIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES DOMMAGES		
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05
2012	319'803.70	1'624'855.05	583'357.10	109'284.25	96'908.45	240'946.50	1'308'290.35	1'239'689.00	5'523'134.40
2013	304'291.35	907'624.10	529'228.30	112'037.00	92'974.60	264'682.75	1'752'207.88	1'247'990.65	5'211'036.63
2014	233'536.00	436'316.60	503'907.60	118'496.60	108'772.10	252'953.50	2'160'143.95	1'342'455.35	5'156'581.70
2015	349'991.95	1'015'693.85	172'255.50	110'980.50	116'979.75	403'558.65	1'539'856.85	1'402'250.85	5'111'567.90
2016	136'235.90	1'921'287.75	167'015.00	138'070.80	138'554.70	424'174.40	1'342'179.30	1'365'507.40	5'633'025.25
2017	224'011.00	1'014'335.85	137'873.90	160'149.50	119'251.35	325'001.30	1'046'838.10	1'363'687.00	4'391'148.00
2018	247'369.30	392'021.70	81'507.25	135'081.55	112'564.75	514'835.80	1'129'068.55	1'406'204.50	4'018'653.40
2019	246'645.30	768'384.80	109'463.35	140'321.80	100'138.25	337'879.05	879'786.50	1'492'251.15	4'074'870.20
2020	210'149.90	956'492.65	163'007.05	180'859.50	75'273.75	196'086.05	943'456.40	1'561'311.45	4'286'636.75

* dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI : Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S. : Institut de sécurité.

Contributions des assureurs privés

VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2019 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura en 2020 pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ CHF	CONTRIBUTION CHF
Mobilière Suisse SA	Berne	3'473'027'280	173'651.35
Helvetia Assurances	Saint-Gall	1'179'860'000	58'993.00
AXA Winterthur	Winterthur	1'039'404'247	51'970.20
Zurich Assurance	Zurich	891'600'682	44'580.05
AXA Corporate Solutions Assurance	Winterthur	835'570'183	41'778.51
Allianz Suisse	Zurich	784'737'910	39'236.90
Bâloise Assurance SA	Bâle	684'623'000	34'231.15
Generali Assurances Générales SA	Nyon	280'452'000	14'022.60
Vaudoise Assurances SA	Lausanne	265'802'000	13'290.10
XL Insurance Company SE London	Zurich	161'861'000	8'093.05
AIG Europe SA	Luxembourg	140'723'981	7'036.20
HDI Global SE	Zurich	72'754'639	3'637.75
Emmental Versicherung	Konolfingen	67'920'000	3'396.00
Chubb Versicherungen AG	Zurich	67'085'102	3'354.25
Allianz Global Corporate & Speciality AG	Zurich	29'790'000	1'489.50
CSS Assurance SA	Lucerne	19'772'250	988.60
SBB Insurance AG	Vaduz	13'646'537	682.35
Smile.direct Versicherungen	Dübendorf	12'769'000	638.50
XL Versicherungen Schweiz AG	Zurich	11'850'000	592.50
FM Insurance Company Limited	Zurich	11'424'252	571.21
Lloyd's	Zurich	7'536'000	376.80
Swiss Post Insurance AG	Schaan	5'699'355	284.95
VZ VersicherungsPool AG	Zurich	646'000	32.30

Total

10'058'555'418

502'927.82

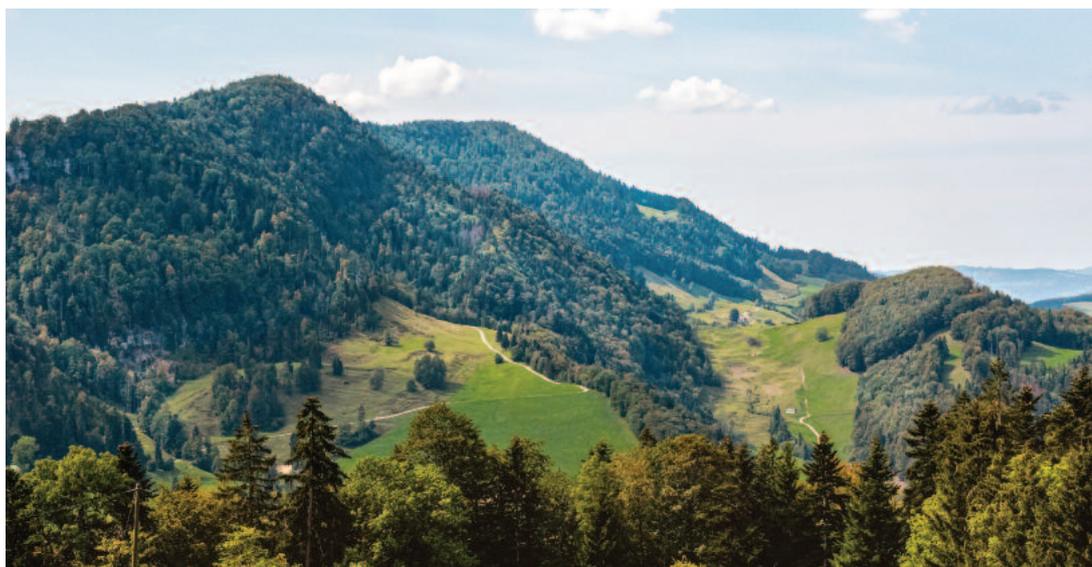


Tableau récapitulatif général

ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE CHF	PRIMES** EN MILLIONS DE CHF	INDEMNITÉS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU		INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS		PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE CHF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL CHF	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12 EN MILLIONS DE CHF
				EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,099	0,155	169'239	1,000
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,306	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,241	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,023	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,027	3,769	1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,064	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,033	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,443	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,008	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,647	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,022	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,098	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,014	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,132	5,756	45'454	47,189
2012	36'073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,100	5,523	63'181	45,612
2013	36'391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,016	5,211	143'469	46,925
2014	36'700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,021	5,156	4'973'115	56,806
2015	37'046	23,181	10,826	4,000	0,17	0,400	0,017	5,112	2'735'374	61,779
2016	37'291	23,534	10,832	4,750	0,20	0,950	0,040	5,633	3'414'641	61,779
2017	37'545	23,864	10,964	3,200	0,13	0,700	0,029	4,391	6'428'639	65,214
2018	37'875	24,388	11,007	3,550	0,15	4,300	0,176	4,019	3'831'739	69,046
2019	38'136	24,758	9,183	9,650	0,39	0,590	0,023	4,075	6'019'469	74,991
2020	38'438	25,130	13,351	4,990	0,20	2,100	0,083	4,287	5'273'335	78,813

* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

** y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5%);
dès 2002, sans la prévention de 0,19% et sans droit de timbre fédéral.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

au conseil d'administration de

ECA JURA - SAIGNELÉGIÉ

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels joints de ECA Jura, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux textes légaux cantonaux régissant l'ECA Jura.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Jura SA

Guillaume Bandelier
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Aude Saunier Bregnard
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 7 avril 2021

Exemplaire numérique

Bilan au 31 décembre 2020

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 30–36)	2020 31.12	2019 31.12	VARIATION
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Placements de capitaux	1	155'459	142'177	13'282
Participations	2	4'855	3'647	1'207
Immobilisations corporelles	3	2'338	2'411	– 73
Total Actifs immobilisés		162'651	148'236	14'416
Actifs circulants				
Actifs de régularisation	4	155	187	– 32
Créances	5	3'880	4'192	– 312
Liquidités d'exploitation		3'502	5'635	– 2'133
Total Actifs circulants		7'537	10'013	– 2'476
Total de l'Actif		170'188	158'249	11'939
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés		73'540	68'971	4'568
Résultat net de l'exercice		5'273	6'019	– 746
Total Capitaux propres		78'813	74'991	3'822
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	6	13'389	12'010	1'379
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	36'504	34'689	1'814
Provisions non techniques	8	19'067	17'856	1'211
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	21'783	17'898	3'885
Passifs de régularisation	10	167	307	– 140
Créanciers divers et autres dettes	11	466	498	– 32
Total Capitaux étrangers		91'375	83'258	8'117
Total du Passif		170'188	158'249	11'939

Les chiffres présentés sont arrondis au millier de francs selon les règles en usage dans le commerce et peuvent conduire à des différences d'arrondi.

Compte de résultat

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 37-42)	2020 1.1- 31.12	2019 1.1- 31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		13'351	9'183	4'168
Primes de la réassurance	12	- 1'535	- 2'276	741
Primes nettes (réassurance déduite)	13	11'816	6'907	4'909
Charges des sinistres nets	14	- 7'156	- 6'534	- 622
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	15	- 1'814	948	- 2'762
Charges d'exploitation		- 2'474	- 2'433	- 41
Réintégration d'amortissements sur participations		1'207	0	1'207
Amortissements sur immobilisations corporelles		- 180	- 177	- 3
Autres produits d'exploitation		26	50	- 24
Variation de la provision pour rabais sur primes		0	3'925	- 3'925
Résultat technique d'assurance	16	1'426	2'686	- 1'261
Produits pour la prévention et la lutte		5'650	5'520	130
Charges pour la prévention et la lutte		- 2'473	- 2'245	- 228
Charges du personnel et d'administration pour la prévention et la lutte		- 1'813	- 1'830	17
Variation des provisions non techniques pour la prévention et la lutte		- 1'364	- 1'446	82
Résultat pour la prévention et la lutte	17	0	0	0
Produits des placements de capitaux	18	13'019	16'710	- 3'691
Part des revenus des placements de capitaux (prévention)	19	- 451	- 423	- 28
Charges liées aux placements de capitaux	20	- 4'766	- 2'451	- 2'314
Frais de gestion des placements de capitaux	21	- 429	- 377	- 52
Résultat des produits de capitaux avant variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	22	7'373	13'459	- 6'086
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23	- 3'885	- 10'309	6'424
Résultat des placements de capitaux		3'488	3'150	338
Résultat d'exploitation		4'914	5'836	- 922
Variation des engagements de prévoyance	24	101	183	- 83
Éléments uniques, hors période, hors exploitation	24	259	0	259
Résultat extraordinaire, hors exploitation	24	359	183	176
BÉNÉFICE NET		5'273	6'019	- 746

Flux de trésorerie

	2020	2019
CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	1.1 – 31.12	1.1 – 31.12
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation		
Bénéfice net	5'273	6'019
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	2'673	882
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	– 8'984	– 11'390
Amortissements sur immobilisations corporelles	180	177
Réintégration d'amortissements sur participations	– 1'207	0
Variation des provisions techniques d'assurance	1'379	2'208
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	1'814	– 948
Variation des provisions non techniques	1'211	1'012
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	3'885	10'309
Variation des créances	312	– 3'529
Variation des actifs de régularisation	32	6
Variation des engagements, dettes et créanciers	– 32	284
Variation des passifs de régularisation	– 140	– 62
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	6'395	4'969
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement		
Investissements en placements de capitaux*	– 320'450	– 367'337
Désinvestissements en placements de capitaux*	313'480	366'202
Investissements en immobilisations corporelles	– 106	– 629
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Investissements en participations	0	0
Désinvestissements en participations	0	13
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	– 7'076	– 1'751
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement		
Versement de la part du bénéfice à la RCJU	– 500	0
Reclassement réserve de biens	49	0
Attribution à la provision rabais sur primes	– 1'000	– 75
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	– 1'451	– 75
Somme des flux de trésorerie	– 2'133	3'143
Variation de trésorerie		
Trésorerie au 1.1	5'635	2'492
Somme des flux de trésorerie	– 2'133	3'143
Trésorerie au 31.12	3'502	5'635

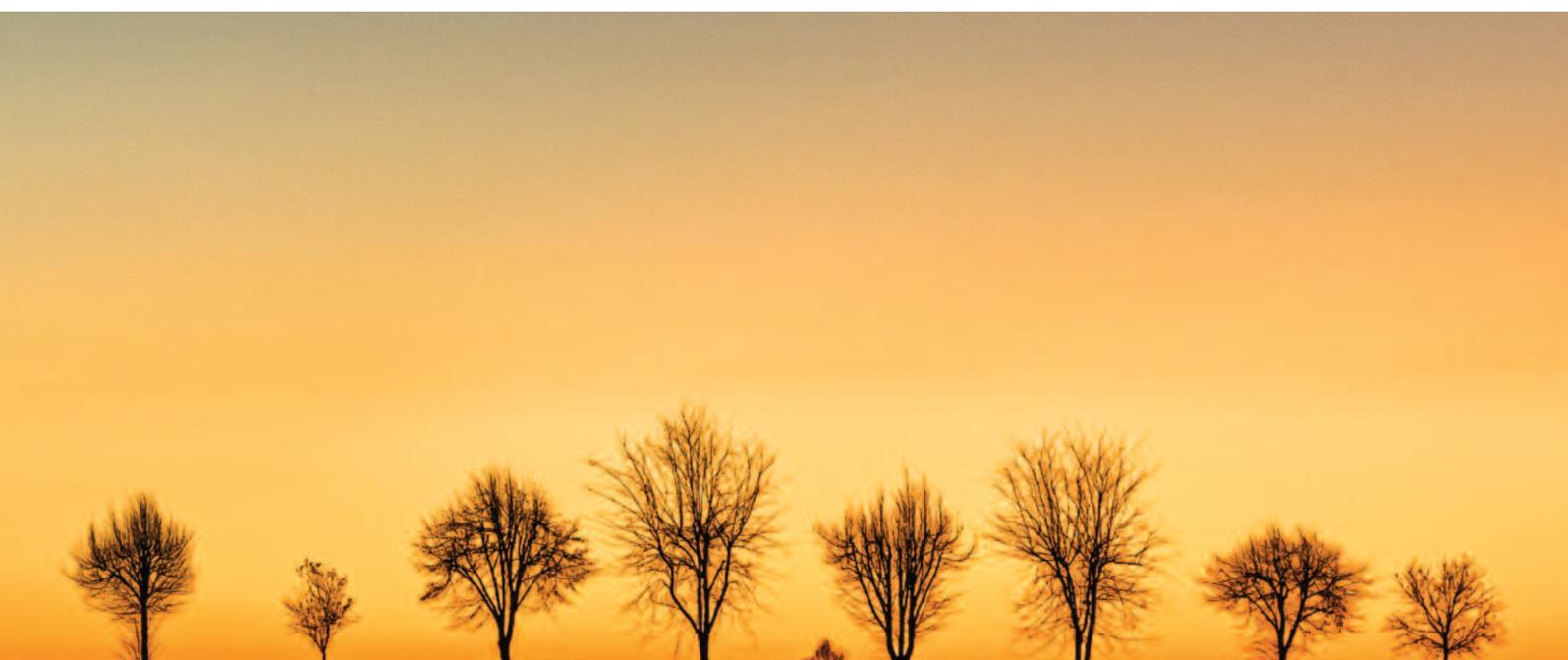
* Les montants de flux relatifs aux placements de capitaux mentionnés ci-dessus comprennent toutes les opérations d'achat et de vente de l'exercice, et non pas uniquement les mouvements (apports, retraits,...) entre les activités d'exploitation et de placement. En outre, la vente à découvert n'est pas autorisée.

Variation des capitaux propres

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2020	73'491
Reclassement réserve de biens (agio de capital)	49
Résultat 2020	5'273
Capital propre au 31.12.2020	78'813
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2020	- 500
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 2'000
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2021	76'313

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2019	68'971
Résultat 2019	6'019
Capital propre au 31.12.2019	74'991
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2019	- 500
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 1'000
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2020	73'491



Autorités, direction et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Mme la Ministre Nathalie Barthoulot , jusqu'au 25 mars 2020, Cheffe du Département de l'Intérieur Mme la Ministre Rosalie Beuret Siess , dès le 26 mars 2020, Cheffe du Département des Finances
Vice-président :	Jean-François Kohler , notaire, Courgenay
Membres :	Cédric Dubied , courtier en assurances, Les Enfers Anne Roy , paysanne, Porrentruy Claude Schlüchter , technicien, Delémont

COMMISSION FINANCIÈRE

Jean-François Kohler (président)
Cédric Dubied
François-Xavier Boillat
Benoît Froidevaux

ORGANE DE CONTRÔLE

Fiduciaire : **FIDAG Jura SA**, Delémont

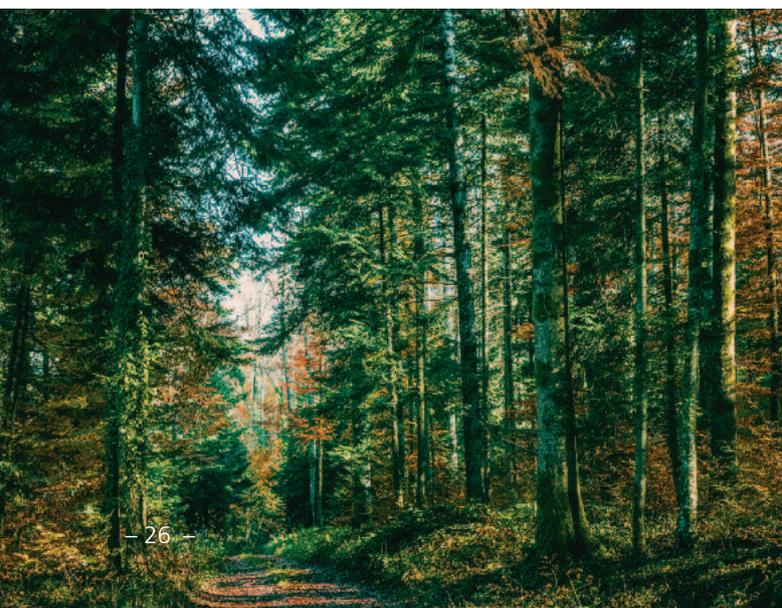
DIRECTION

Directeur : **François-Xavier Boillat**

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

Experts : **Monique Paupe**, vice-directrice et cheffe de division
Jean Kittel
Eric Schaller

Secrétariat : **Marc Braillard**, responsable
Daïana Tardent
Marine Habegger (jusqu'au 31.3.2020)



SERVICES DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS)

John Mosimann, inspecteur cantonal des SIS

Gestion réseau transmission des alarmes :

Christine Gigon
Philippe Vallat

ESTIMATIONS ET SINISTRES

Experts :

Nicolas Greppin, chef de division
Daniel Keller

Assurance :

Mylène Willemin, responsable

Secrétariat :

Fabienne Aubry
Sylvie Quinche
Sylvie Gehriger
Patricia Panizza

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Benoît Froidevaux, chef de division
Nadia Guichard
Céline Liechti
Manon Nicolet

Apprentis:

Nikita Cuenat (jusqu'au 31.7.2020)
Dimitri Bartlome
Matia Lovis
Jolane Gerber (dès le 1.8.2020)

ESTIMATEURS

District de Delémont:

Raimondo Caramanna, Delémont
Cyril Kunz, Belprahon
Joël Juillerat, Cœuve
Nathalie Kury, Delémont (jusqu'au 30.11.2020)
Manuel Schindelholz, Delémont
Robin Voyame, Delémont (dès le 1.1.2021)

District de Porrentruy:

Bernard Corbat, Vendlincourt
Pascal Henzelin, Porrentruy
Juanito Iglesias, Alle
Aurelio Iovine, Grandfontaine
Harold Santin, Alle

District des Franches-Montagnes:

Olivier Gogniat, Saignelégier
Thomas Wermeille, Les Emibois

EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES

Georges Queloz, Courrendlin

EXPERT INSTALLATIONS TECHNIQUES

Ludovic Kaempf, Porrentruy
Grégory Dubois, Saint-Ursanne

Annexe aux comptes

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES, CLÔTURE

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application en particulier de la norme Swiss GAAP RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi cantonale sur la protection et l'assurance des bâtiments du Jura du 29 avril 2015.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire parfois à des différences d'arrondi.

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Dans le respect du référentiel utilisé, le principe de prudence prévaut pour toute évaluation.

DÉPRÉCIATIONS / RÉAPPRECIATIONS

A chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, notamment lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur doit être ajustée à la valeur de réalisation, cet ajustement est alors mis au débit du résultat de la période considérée. Dans le sens inverse, lorsqu'un actif fait état d'une valeur de marché ou d'usage (utilité) significativement et durablement supérieure à sa valeur comptable, il fait alors l'objet d'une réappréciation portée au crédit du compte de résultat.

POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2020	2019
EUR	1.0816	1.0872
GBP	1.2083	1.2829
NOK	0.1032	0.1102
USD	0.8839	0.9683
JPY	0.8562	0.8909

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

Liquidités

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres, ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Hypothèques, prêts

Les hypothèques et prêts sont évalués à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

Cette rubrique comprend un prêt hypothécaire portant intérêt à la société proche et liée Regiotech SA d'un montant de 212'500 francs au 31.12.2020.

Immeubles

L'ECA Jura détient un bien immobilier mixte rue Bel-Air 3 à Saignelégier, constitué à 12,5 % de locaux d'habitation et à 87,5 % de bureaux. La valeur des immeubles est portée au bilan selon le calcul de la valeur vénale. Celle-ci est revue régulièrement, au minimum tous les 5 ans.

PARTICIPATIONS

Outre sa participation au Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques, l'ECA Jura soutient le développement de technologies et moyens de production d'énergie durables en participant au capital-actions des sociétés régionales suivantes :

Participation	Siège	Valeur nominale du capital-actions détenu au 31.12.2020	
Thermoréseau-Porrentruy SA	Porrentruy	1'000'000 CHF	10,94 %
EDJ, Energie du Jura SA	Delémont	157'500 CHF	2,12 %
Regiotech (Technopôle) SA	Porrentruy	50'000 CHF	3,65 %
Chauffage à distance St-Ursanne SA	St-Ursanne	50'000 CHF	4,54 %

Eu égard aux principes de prudence, d'évaluation et d'appréciation précédemment évoqués, ces participations ont fait l'objet de réintégration d'amortissements sur l'exercice 2020, pour les porter au bilan à leur valeur nominale au 31.12.2020. Seule la dernière participation y fait exception car l'appréciation de son ajustement nécessite le maintien d'une correction de valeur significative.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Les investissements en immobilisations corporelles ne peuvent être activés que s'ils ont une valeur de marché ou d'usage (valeur d'utilité), qu'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie et pas uniquement un remplacement, et que leur valeur est durablement augmentée (au moins deux exercices). Par ailleurs, le seuil d'activation est par principe fixé à 5'000 francs par élément.

L'immeuble rue de la Gare 14 à Saignelégier que l'ECA Jura utilise pour son propre usage (exploitation) figure à cette rubrique.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix historique et d'acquisition et reposent sur les durées d'utilisation suivantes :

Immeubles	50 ans
Transformation, modification de locaux	12 ans
Mobilier, machines de bureau	3 ans
Système informatique et de communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont portées et évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Ce poste fait apparaître une créance d'organisation liée à hauteur de 3'192'000 francs. Il s'agit du montant dû par l'Union intercantonale de réassurance (UIR) au titre de solde de quote-part sur sinistres feu 2019.

LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

CAPITAL PORTEUR DE RISQUES ISSU DE BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés au 1^{er} janvier 2020.

La détermination du capital porteur de risques se base sur des calculs de risques conditionnés en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Les réserves et provisions y relatives doivent permettre à l'ECA Jura de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant. Le capital porteur de risques calculé pour l'ECA Jura et déterminé selon les principes de l'Union intercantonale de réassurance (UIR) se situe à 117 % du capital minimal requis au 31.12.2020. L'objectif visé par le Conseil d'administration est actuellement fixé à 125 %.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Les provisions techniques se fondent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent :

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer ;
- les provisions pour rabais sur primes d'assurance accordés aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du Conseil d'administration et en fonction du résultat de l'année écoulée.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se fondent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent :

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier ;
- les provisions pour dommages non réassurés découlant de l'engagement contractuel pour la couverture des dommages feu et éléments auprès de la réassurance (UIR).

PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé, dont la probabilité et fiabilité d'une sortie de fonds est avérée, et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

En relation aux normes comptables Swiss GAAP, la provision est déterminée selon le « Règlement interne concernant la stratégie de placements des capitaux 2020–2026 » qui stipule qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa valeur doit représenter au minimum les 5 % et au maximum les 20 % des placements de capitaux. Sa variation est fonction de l'écart constaté en rapport à la valeur cible de rendement espéré sur les placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Ce poste contient au 31.12.2020 un seul montant dû à une personne proche liée. Il s'agit d'une facture de la République et Canton du Jura concernant les frais annuels de projets et d'utilisation du système Polycom (système réseau d'alarmes et transmissions), d'un montant de 107'801.60 francs.

ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION

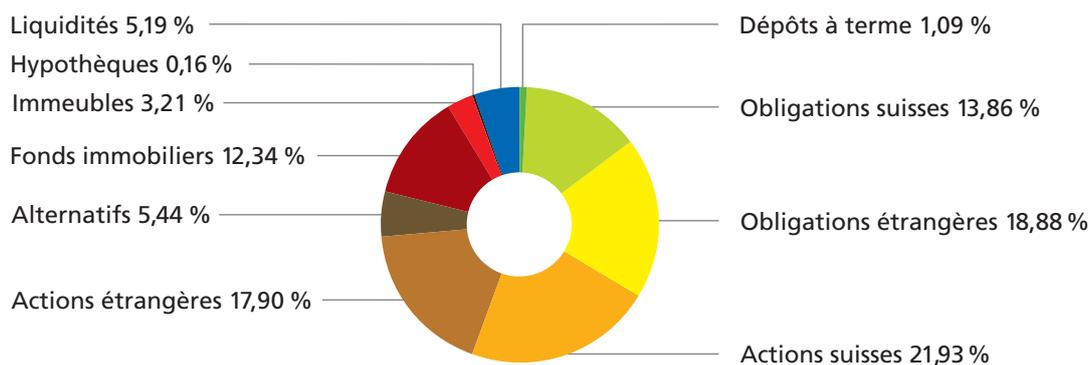
Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels, en relation avec l'activité, qui doivent être délimités dans le temps.

AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

	2020	2019	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX	155'459	142'177	13'282
Dépôts à terme	1'700	3'050	- 1'350
Obligations suisses	21'543	27'024	- 5'481
Obligations étrangères	29'349	32'793	- 3'445
Actions suisses	34'088	21'547	12'541
Actions étrangères	27'821	20'441	7'380
Alternatifs (y compris contrats à terme sur devises)	8'453	5'818	2'635
Fonds immobiliers	19'178	15'924	3'255
Immeubles	5'000	4'508	492
Hypothèques, prêts	251	271	- 20
Liquidités	8'076	10'802	- 2'726

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AU 31.12.2020



	2020	2019	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX IMMEUBLES	5'000	4'508	492
L'ECA Jura possède 1 bâtiment en placement direct : Bel-Air 3, Saignelégier (année d'acquisition : 1987)	5'000	4'508	492

Les immeubles ne sont pas hypothéqués et se situent sur des terrains appartenant à l'ECA.

	2020	2019	VARIATION
2 PARTICIPATIONS	4'855	3'647	1'207
Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques	3'647	3'647	0
Participation Thermoréseau – Porrentruy SA	1'000	0	1'000
Participation EDJ, Energie du Jura SA	158	0	157
Participation Regiotech (Technopôle) SA	50	0	50
Participation Chauffage à distance St-Ursanne SA	0	0	0

L'ECA Jura est membre du Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,87%. Par ailleurs, il soutient le développement de technologies et moyens de productions d'énergie durables en participant au capital de sociétés régionales.

3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MOBILIER, MACHINES DE BUREAU	SYSTÈME DE COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VENTS	MODIFICATION LOCAUX GARE 14	IMMEUBLE GARE 14	TOTAL
2020						
Valeur comptable nette au 1.1.2020	67	17	5	472	1'850	2'411
Valeurs d'acquisition au 1.1.2020	161	125	52	515	2'500	3'353
Entrées de valeurs	14	7	0	86	0	106
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2020	174	132	52	600	2'500	3'459
Ajustements cumulés au 1.1.2020	- 94	- 108	- 47	- 43	- 650	- 942
Amortissements	- 39	- 11	- 5	- 50	- 74	- 180
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2020	- 133	- 119	- 52	- 93	- 724	- 1'121
Valeur comptable nette au 31.12.2020	42	13	0	507	1'776	2'338
2019						
Valeur comptable nette au 1.1.2019	7	10	10	8	1'924	1'959
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	64	100	52	8	2'500	2'724
Entrées de valeurs	97	26	0	507	0	629
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	161	125	52	515	2'500	3'353
Ajustements cumulés au 1.1.2019	- 57	- 90	- 42	0	- 576	- 764
Amortissements	- 37	- 19	- 5	- 43	- 74	- 177
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2019	- 94	- 108	- 47	- 43	- 650	- 942
Valeur comptable nette au 31.12.2019	67	17	5	472	1'850	2'411

	2020	2019	VARIATION
4 ACTIFS DE RÉGULARISATION	155	187	- 32
Intérêts courus	123	168	- 45
Autres actifs de régularisation	32	18	13

	2020	2019	VARIATION
5 CRÉANCES	3'880	4'192	- 312
Créances contre les assurés			
Primes en suspens	195	143	52
Créances contre la réassurance			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	3'192	3'525	- 333
Quote-part de la réassurance sur les dommages Eléments	0	0	0
Autres créances			
Avoir sur l'impôt anticipé	361	397	- 36
Autres créances	131	127	4



6 PROVISIONS TECHNIQUES

2020	1.1.2020	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2020
Provisions sinistres Feu bruts	10'937	5'881	- 5'264	- 639	10'914
- part de la réassurance	- 3'525	0	290	43	- 3'192
Sinistres Feu nets	7'412	5'881	- 4'974	- 596	7'722
Provisions sinistres Eléments bruts	1'073	2'344	- 1'553	- 390	1'475
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	1'073	2'344	- 1'553	- 390	1'475
Provision rabais sur primes	0	1'000	0	0	1'000
Total relatif aux provisions	12'010	9'225	- 6'817	- 1'029	13'389
2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
Provisions sinistres Feu bruts	4'082	10'220	- 3'060	- 305	10'937
- part de la réassurance	0	- 3'525	0	0	- 3'525
Sinistres Feu nets	4'082	6'695	- 3'060	- 305	7'412
Provisions sinistres Eléments bruts	1'870	860	- 1'265	- 391	1'073
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	1'870	860	- 1'265	- 391	1'073
Provision rabais sur primes	0	0	0	0	0
Provision rabais 40^e anniversaire	3'850	75	0	- 3'925	0
Total relatif aux provisions	9'802	11'154	- 4'325	- 4'621	12'010



7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

	FEU	ÉLÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL
Etat au 1.1.2020	994	16'669	10'368	6'659	34'689
Attributions ordinaires	0	0	0	16	16
Attribution extraordinaire	3'859	0	0	0	3'859
Dissolutions ordinaires	- 994	- 815	- 252	0	- 2'061
Etat au 31.12.2020	3'859	15'854	10'116	6'675	36'504
Etat au 1.1.2019	3'612	15'046	10'314	6'666	35'637
Attributions ordinaires	0	1'623	54	0	1'677
Attribution extraordinaire	0	0	0	0	0
Dissolutions ordinaires	- 2'618	0	0	- 7	- 2'625
Etat au 31.12.2019	994	16'669	10'368	6'659	34'689

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2020	2019
Sinistres Eléments non réassurés	18'263	18'263
Sinistres Feu non réassurés	4'900	4'950
Obligations envers la CIREN	10'116	10'368
Obligations envers le Pool suisse	6'675	6'659
Total de provisions nécessaires	39'954	40'239
Déjà mis en réserve selon bilan	- 36'504	- 34'689
Total de provisions manquantes	3'450	5'550



8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

2020	1.1.2020	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2020
Subventions réseaux d'eau	2'851	1'325	- 1'143	3'032
Subventions SIS	254	182	- 221	215
Subventions prévention Eléments	0	31	0	31
Subventions prévention Feu	175	51	- 107	119
Provision mesures contre inondations	1'500	0	- 170	1'330
Engagements de prévoyance	2'633	0	- 101	2'533
Provision pour la prévention et la lutte	10'443	1'364	0	11'806
Total	17'856	2'953	- 1'742	19'067

2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
Subventions réseaux d'eau	2'830	774	- 753	2'851
Subventions SIS	400	141	- 286	254
Subventions prévention Eléments	45	1	- 46	0
Subventions prévention Feu	160	119	- 103	175
Provision mesures contre inondations	1'500	0	0	1'500
Engagements de prévoyance	2'912	0	- 278	2'633
Provision pour la prévention et la lutte	8'997	1'446	0	10'443
Total	16'844	2'479	- 1'467	17'856



9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

2020	1.1.2020	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2020
	17'898	3'885	0	0	21'783

2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
	7'589	10'309	0	0	17'898

	2020	2019
Provision maximale au 31.12	31'092	21'327
Déjà mis en réserve selon bilan	- 21'783	- 17'898
Provision manquante au 31.12	9'309	3'429

La stratégie d'investissement a été revue et modifiée en 2020. Le règlement y relatif concernant la stratégie des placements de capitaux prévoit qu'une provision pour risques liés aux placements de capitaux (liquidités/créances/actions/alternatifs/fonds immobiliers/immeubles/dépôts) soit constituée et représente entre 5 % et 20 % du patrimoine placé.

	2020	2019	VARIATION
10 PASSIFS DE RÉGULARISATION	167	307	- 140
Réserve partage des biens	0	49	- 49
Solde vacances et heures supplémentaires	46	54	- 8
Promesse Musée Von Roll	0	52	- 52
Autres passifs de régularisation	121	152	- 31

	2020	2019	VARIATION
11 DETTES	466	498	- 32
Dettes contre les assurés	0	0	0
Créanciers divers et autres dettes	466	498	- 32

	2020	2019
12 PRIMES DE LA RÉASSURANCE	- 1'535	- 2'276
Réassurance Feu	- 442	- 405
Réassurance Eléments	- 1'302	- 1'367
Réassurance Tremblements de terre	- 500	- 503
Réassurance CIREN	0	0
Bonus UIR	708	0

	2020	2019
13 PRIMES NETTES (RÉASSURANCE DÉDUITE)	11'816	6'907

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres ainsi qu'à constituer les provisions nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

	2020	2019
14 CHARGES DES SINISTRES NETS	- 7'156	- 6'534
Sinistres survenus	- 7'090	- 10'240
Ajustements provisions années antérieures	- 106	- 143
Mandats externes sinistres	- 7	- 1
Part ajustée de la réassurance	- 43	3'525
Produit net des recours	89	325

	2020	2019
15 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ	- 1'814	948
Provisions pour les dommages Feu et Eléments non réassurés	- 2'050	995
Engagement CIREN	252	- 54
Fonds de garantie Pool suisse	- 16	7

16 INFORMATION DU DOMAINE ASSURANCE

	2020 1.1 – 31.12	2019 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat technique			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	13'356	9'186	4'170
Escomptes et frais d'encaissement des primes	- 5	- 3	- 2
Primes de la réassurance	- 1'535	- 2'276	741
Total des primes nettes (réassurance déduite)	11'816	6'907	4'909
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	- 4'992	- 9'650	4'658
Part ajustée de la réassurance	- 43	3'525	- 3'567
Recours sur sinistres	89	325	- 236
Ajustements provisions années antérieures	- 252	- 265	13
Total des charges nettes liées aux sinistres Feu	- 5'198	- 6'065	867
Charges liées aux sinistres Eléments	- 2'104	- 591	- 1'513
Part ajustée de la réassurance	0	0	0
Recours sur sinistres	0	0	0
Ajustements provisions années antérieures	146	122	24
CIREN	0	0	0
Total des charges nettes liées aux sinistres Eléments	- 1'958	- 469	- 1'489
Total net des charges liées aux sinistres	- 7'156	- 6'534	- 622
Variations ordinaires des provisions pour fluctuation et sécurité	2'045	948	1'097
Attribution extraordinaire à la provision pour fluctuation et sécurité relative aux sinistres Feu non réassurés	- 3'859	0	- 3'859
Total des variations de provisions pour fluctuation et sécurité	- 1'814	948	- 2'762
Charges d'exploitation			
Salaires	- 1'402	- 1'388	- 14
Charges sociales	- 289	- 274	- 15
Autres charges de personnel	- 91	- 108	17
Total des charges de personnel	- 1'782	- 1'771	- 12
Charges de locaux	- 134	- 205	71
Charges d'administration	- 179	- 53	- 126
Réintégration d'amortissements sur participations	1'207	0	1'207
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 180	- 177	- 2
Charges d'informatique	- 378	- 403	25
Total des charges administratives	336	- 839	1'176
Total des charges d'exploitation	- 1'446	- 2'610	1'164
Autres produits d'exploitation	26	3'975	- 3'949
Autres charges d'exploitation	0	0	0
Résultat technique d'assurance	1'426	2'686	- 1'261

17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

	2020 1.1 – 31.12	2019 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat de la prévention et lutte			
Produits de la prévention et lutte			
Contributions des assurés	4'589	4'498	91
Contributions des assureurs privés	503	469	34
Emoluments PL	107	130	- 23
Part des revenus des placements de capitaux	451	423	28
Autres produits PL	0	0	0
Total des produits de la prévention et lutte	5'650	5'520	130
Charges de la prévention et lutte			
Subventions de la prévention	- 209	- 173	- 36
Autres charges de la prévention	- 282	- 255	- 27
Total des charges de la prévention	- 490	- 427	- 63
Subventions réseaux d'eau	- 956	- 768	- 188
Subventions aux SIS	- 314	- 238	- 77
Cours SIS	- 196	- 338	142
Charges des centres de renfort	- 290	- 230	- 60
Autres charges de la lutte	- 226	- 244	17
Total des charges de la lutte	- 1'983	- 1'818	- 165
Charges de personnel et d'administration			
Salaires	- 916	- 921	5
Indemnités et soldes SIS	- 34	- 49	16
Charges sociales	- 200	- 200	0
Autres charges de personnel	- 40	- 41	2
Total des charges de personnel	- 1'189	- 1'211	22
Charges du domaine	- 268	- 226	- 42
Charges d'administration	- 42	- 42	0
Charges d'informatique	- 202	- 184	- 18
Publicité préventive	- 111	- 166	55
Total des charges d'administration	- 624	- 619	- 5
Résultat non technique intermédiaire	1'364	1'446	- 82
Variation de la provision prévention et lutte	- 1'364	- 1'446	82
Résultat du domaine prévention et lutte contre les dommages	0	0	0

	2020	2019
18 PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	13'019	16'710
Produits des actions suisses	2'374	5'125
Dividendes	425	371
Gains réalisés	85	990
Gains non réalisés	1'864	3'764
Produits des actions étrangères	4'227	4'274
Dividendes	157	193
Gains réalisés	233	686
Gains non réalisés	3'838	3'394
Produits des immeubles de placement	848	360
Locations	356	360
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	492	0
Produits des fonds immobiliers	2'024	2'641
Dividendes	186	218
Gains réalisés	88	0
Gains non réalisés	1'750	2'422
Produits des obligations suisses	362	878
Produits des intérêts	253	276
Gains réalisés	32	203
Gains non réalisés	78	399
Produits des obligations étrangères	1'426	1'628
Produits des intérêts	418	373
Gains réalisés	624	256
Gains non réalisés	384	998
Produits des dépôts à terme	4	6
Produits des intérêts	4	6
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des hypothèques, prêts	5	5
Produits des intérêts	5	5
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	69	195
Produits des intérêts	2	3
Gains réalisés (change)	67	192
Gains non réalisés	0	0
Produits de l'alternatif	1'068	621
Revenus sur alternatif	7	0
Gains réalisés	482	209
Gains non réalisés	579	411
Produits des contrats à terme sur devises	612	978
Gains sur contrats à terme	612	978

	2020	2019
19 PART DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (PRÉVENTION)	- 451	- 423
	2020	2019
20 CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 4'766	- 2'451
Charges sur actions suisses	- 770	- 50
Pertes réalisées	- 257	0
Pertes non réalisées	- 513	- 50
Charges sur actions étrangères	- 1'953	- 325
Pertes réalisées	- 1'039	- 51
Pertes non réalisées	- 914	- 274
Charges sur immeubles de placement	- 62	- 67
Rénovations, frais, ajustements	- 62	- 67
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur fonds immobiliers	- 39	- 5
Pertes réalisées	0	- 1
Pertes non réalisées	- 39	- 4
Charges sur obligations suisses	- 315	- 112
Pertes réalisées	- 77	- 10
Pertes non réalisées	- 238	- 102
Charges sur obligations étrangères	- 702	- 351
Pertes réalisées	- 252	- 2
Pertes non réalisées	- 451	- 349
Charges sur dépôts à terme	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur hypothèques, prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	- 200	- 193
Pertes réalisées (change)	- 200	- 193
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur alternatif	- 554	- 133
Pertes réalisées	- 36	- 30
Pertes non réalisées	- 518	- 103
Charges sur contrats à terme sur devises	- 153	- 1'186
Pertes sur contrats à terme	- 153	- 1'186
Autres charges sur titres	- 17	- 30
Impôt étranger non récupérable	- 17	- 30

	2020	2019
21 CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 429	- 377
Frais de dépôts, courtages	- 429	- 377

	2020	2019
22 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	7'373	13'459
Résultat des actions suisses	1'604	5'075
Résultat des actions étrangères	2'274	3'949
Résultat des immeubles	786	293
Résultat des fonds immobiliers	1'985	2'635
Résultat des obligations suisses	47	766
Résultat des obligations étrangères	724	1'277
Résultat des dépôts à terme et liquidités	- 127	8
Résultat des hypothèques	5	5
Résultat de l'alternatif	514	488
Résultat des contrats à terme sur devises	458	- 208
Charges d'administration des titres	- 429	- 377
Part des revenus des placements de capitaux attribuée à la prévention	- 451	- 423
Impôt étranger non récupérable	- 17	- 30

	2020	2019
23 VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 3'885	- 10'309

	2020	2019
24 RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE, HORS PÉRIODE, HORS EXPLOITATION	359	183
Variation des engagements de prévoyance	101	183
Dissolution provision pour ancien projet non réalisé	52	0
Excédent de réassurance (changement de régime auprès de l'UIR)	207	0

Annexe de référence

VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

EN MILLIERS DE FRANCS	2020	2019
Immeubles de placement	6'050	6'050
Immobilisations corporelles	4'793	4'793

ENGAGEMENTS ÉVENTUELS DE LA CIREN (communauté intercantonale de risques éléments naturels)

Dès qu'un membre de l'UIR (Union intercantonale de réassurance) dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 millions de francs suisses, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 10'116'000 francs au 31.12.2020.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR « Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant le 0,20% de son capital réassuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07% des capitaux réassurés. » Au 31.12.2020, l'engagement de l'ECA Jura se monte à 3'471'000 francs (contre 3'448'800 francs au 31.12.2019).

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a son siège à Porrentruy et a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse, par exemple en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité. Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, depuis cette date, le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Le passif du bilan de l'ECA Jura au 31.12.2020 tient compte des derniers chiffres fournis par la caisse de pensions, soit ceux découlant des comptes annuels qu'elle a émis au 31 décembre 2019. Sur cette base, le taux de couverture présenté par la caisse est de 72,70% (68,32% l'année précédente) et le découvert se monte à 523,704 millions de francs; ce qui représente pour l'ECA Jura une part au découvert de 2'532'800 francs au 31.12.2019 (contre 2'633'300 francs l'année précédente).

GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé et défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'en évaluer la probabilité et les conséquences. La Direction

de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée régulièrement.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS PROCHES OU LIÉES

Sont considérées comme proches ou liées les organisations suivantes: l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions A16. Il existe, entre ces organisations et l'ECA Jura, une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations et sociétés reposent sur le principe général de rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe, de part et d'autre, ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Sont également à considérer comme proches, les sociétés auxquelles l'ECA Jura participe au capital-actions (voir annexe aux comptes).

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, IMPACTS COVID-19

Les implications financières liées directement ou indirectement à la pandémie de COVID-19 (coronavirus) ainsi que les décisions prises par les autorités fédérales et cantonales depuis le 16 mars 2020 peuvent impliquer à court terme des effets négatifs sur les états financiers. Si celles-ci ont peu d'impact sur le modèle d'affaire et l'organisation de l'établissement, il en va autrement de l'évolution des marchés boursiers qui peuvent affecter directement les placements de capitaux. Cependant, bien que ne pouvant pas être chiffrées avec exactitude, les conséquences financières sur le patrimoine placé ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation; cela compte tenu notamment de l'existence au bilan du 31.12.2020 d'une provision « pour risques liés aux placements de capitaux » et de fonds propres importants.

ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

Cela étant, le Conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2020 de manière définitive en date du 22 avril 2021.

Chiffres-clés 2020

	31.12.2020	31.12.2019	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés (<i>sans ceux en cours de construction</i>)	38'075	37'757	318
Capital assuré en milliards de francs	25,130	24,758	0,372
Primes nettes d'assurance en millions de francs	13,351	9,183	4,168
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	4,589	4,498	0,091
Primes de base moyennes par mille francs assurés en francs	0,41	0,42	- 0,01
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	0,19	0,19	0,00
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	4,990	9,650	- 4,66
Sinistres Eléments survenus pendant l'année en millions de francs	2,100	0,590	1,51
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	36'504	34'689	1'814
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	21'783	17'898	3'885
Capital propre en milliers de francs	78'813	74'991	3'822
Capital propre en ‰ du capital assuré	3,136	3,029	0,107
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	5'273	6'019	- 746

IMPRESSUM

Rédaction : ECA Jura

Photographies : Gaëtan Schnepf, Alle

Concept, réalisation graphique et mise en page : Babey Création, Saignelégier

Correction : Catherine Vallat, Moutier

Impression offset : Pressor SA, Delémont



